

## **Démarchage frauduleux : adoptez les bons réflexes**

### **Nous souhaitons assurer la sécurité de tous face aux risques liés au démarchage frauduleux.**

Ces pratiques, qui ciblent souvent les personnes vulnérables comme les personnes âgées ou isolées, peuvent mener à des escroqueries ou à des intrusions à domicile.

Pour vous protéger et éviter toute mésaventure, voici quelques précautions à adopter lorsqu'un démarcheur se présente chez vous ou vous contacte par téléphone :

### **Si vous avez le moindre doute, ne répondez en aucun cas à la sollicitation.**

#### **Être prudent avant d'ouvrir la porte**

- Ne jamais ouvrir la porte à un inconnu (surtout si vous êtes une personne âgée ou isolée)
- Demandez l'objet de la visite depuis la porte fermée ou via l'interphone
- Si l'offre ne vous intéresse pas, invitez fermement le démarcheur à quitter les lieux

#### **Vérifiez avant d'interagir**

- Exigez la présentation d'une carte professionnelle et/ou d'un extrait Kbis (justificatif d'immatriculation d'une entreprise)
- Si le démarcheur ne peut pas fournir ces documents, refusez toute discussion et demandez-lui de partir
- Si possible, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte

#### **À ne jamais faire**

- Ne laissez jamais entrer un inconnu chez vous
- Si la personne insiste pour regarder à l'intérieur de chez vous, fermez immédiatement la porte
- Ne signez pas de document sur le moment, même si l'offre semble avantageuse. Demandez un devis et accordez-vous un temps de réflexion
- Ne cédez jamais aux pressions ou aux menaces d'un démarcheur
- Ne donnez jamais d'argent en liquide, ni vos coordonnées bancaires
- Ne communiquez aucune information personnelle (habitude de présence, nombre de personnes habitant chez vous, codes d'accès...)

#### **En cas de doute adoptez le bon réflexe**

- Si le comportement du démarcheur vous semble suspect, gardez votre porte fermée et ne prenez aucun risque
- Contactez immédiatement la Police Municipale ou la mairie qui pourra vérifier la légitimité de l'entreprise et intervenir si nécessaire

Soyez vigilants ! En appliquant ces précautions et en signalant tout comportement suspect, nous contribuons ensemble à la sécurité de la ville.



Contact

**La mairie :**

- Téléphone : 01 39 34 98 00

**La Police Municipale :**

- Téléphone : 01 34 05 10 20